

Une route qui part de la porte Maillot et se prolonge jusqu'à Saint-Denis, traverse au sud-ouest du XVII^e arrondissement, une partie des fortifications ; on la nomme le chemin de la Révolte.

Le duc d'Orléans devait aller à Saint-Omer inspecter des régiments désignés pour le corps d'armée d'opération sur la Marne, puis rejoindre sa femme aux eaux de Plombières.

A onze heures du matin, il monta seul dans un cabriolet à quatre roues en forme de calèche, attelé de deux chevaux à la Daumont ⁽¹⁾. C'était une voiture excellente, qui avait été visitée avec soin dans la matinée.

L'intention du prince, en quittant les Tuileries, était d'aller au château de Neuilly faire ses adieux à sa famille ; il avait l'habitude de suivre l'avenue qui est perpendiculaire à la porte Maillot ; mais, le 13 juillet, il suivit la route transversale qui coupe le village de Sablonville pour regagner l'ancien chemin de Neuilly jusqu'à la cour d'honneur du parc.

L'atmosphère était brûlante ; quand les chevaux haletants arrivèrent devant la porte Maillot, le postillon ne les maîtrisait plus qu'avec peine, quoique son porteur eût seul prit le galop. Naturellement, entre les deux routes, l'une perpendiculaire et l'autre diagonale, qui s'offraient à eux, ils prirent celle qu'ils avaient l'habitude de suivre, et, à ce moment, comme cela arrive souvent aux chevaux qui sentent les approches de leur écurie, leur vitesse augmenta.

Le porteur donna même quelques ruades dans son palonnier. Attaché très court, ainsi que c'est l'usage, particulièrement dans les attelages à la Daumont, le cheval se sentit gêné, et s'emporta avec une rapidité qui entraîna le cheval sous-main, lequel était resté jusqu'alors tranquille.

⁽¹⁾ Il n'y pas de cocher, mais un ou des postillons montés. Les voitures attelées à la *Dumont* n'ont pas de siège de cocher.

Le prince cria au postillon :

« Tu n'es plus maître de tes chevaux ? »

« Non, Monseigneur, mais je les dirige encore. »

Et en effet, il n'avait ni les arçons ni les étriers ; il tenait vigoureusement les guides, et il pouvait espérer détourner ses chevaux par la gauche, dans la vieille route de Neuilly, qui lui offrait la carrière.

« Mais tu ne peux donc pas les retenir ? » cria de nouveau le prince qui s'était levé dans la voiture.

« Non, Monseigneur. »

Alors le duc d'Orléans, qui était fort agile et d'une adresse extraordinaire, se confiant dans la solidité et le peu d'élévation de son marchepied, sauta à pieds joints sur la route, et retomba violemment sur le pavé. Quelques secondes plus tard, les chevaux se calmaient, la voiture s'arrêtait.

Le prince était resté sans connaissance ; on le transporta dans l'arrière boutique d'un épicier nommé Cordier. Le maître de la maison, le postillon, les trois ouvriers le déposèrent sur deux matelas, la tête près du fourneau où l'on faisait ordinairement la cuisine.

Plusieurs médecins accoururent, et le prince fut saigné, mais sans que son état s'améliorât ; la blessure qu'il avait à la tête comprenait à la fois la contusion, la déchirure, la fracture, l'écartement des sutures ; l'évanouissement se prolongeait, et le mourant ne faisait entendre que quelques mots incohérents prononcés en langue allemande.

Bientôt arriva la famille royale ; sans attendre leur voiture, Louis-Philippe et la reine se rendirent à pied dans le triste séjour où l'héritier du trône agonisait. Ils furent suivis des princesses Adélaïde et Clémentine, du duc d'Aumale et du duc de Montpensier, du maréchal Soult, du maréchal Gérard, des ministres de la justice et de l'instruction publique. Le chancelier de France, le préfet de police, les généraux

Pajol et Aupick furent introduits dans un espace laissé libre près de la maison et entouré d'un cordon de sentinelles.

Le docteur Pasquier fils, premier chirurgien du duc d'Orléans, n'avait point dissimulé à Louis-Philippe la gravité de la situation. Debout, immobile, le roi suivait en silence les progrès du mal ; la reine et les princesses étaient à genoux près du lit.

Le docteur Vincent Duval, témoin oculaire qui raconte la scène, indiquant que le prince avait du sang dans la bouche et dans l'oreille droite ; symptôme d'une commotion cérébrale. Le prince était perdu.

La reine était à genoux près du lit de son malheureux fils, le roi tentait de lui faire maîtriser sa douleur. Soixantes sangsues furent appliquées à la base du crâne que le prince cherchait inconsciemment à arracher. Vers les deux heures, M. le curé de Neuilly, que la reine avait demandé à plusieurs reprises, vint administrer l'extrême onction à Son Altesse Royale.

Lorsque tout fut fini, la dépouille mortelle du duc d'Orléans fut placée sur une litière recouverte d'un drap blanc. La reine refusa de monter en voiture, et déclara qu'elle accompagnerait le corps de son fils jusqu'à la chapelle du palais de Neuilly, où elle désirait que son fils fût exposé.

On fit venir, pour former la haie sur le passage du cortège funèbre, une compagnie d'élite du 17^e régiment d'infanterie légère, qui avait accompagné naguère le duc d'Orléans dans l'expédition des Portes-de-Fer ⁽²⁾.

⁽²⁾ Défilé des Bibans en Algérie. L'expédition française, commandée par le duc d'Orléans en 1839